

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 8 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le 8 janvier, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de Châtelain s'est réuni, à la salle des « 2 amis », sous la présidence de Madame Rachel FRANÇAIS, Maire.

Étaient présents : Amélie LEMOTHEUX De CHITRAY, Julien CUMINET, Patrick FOUGÈRE, Rachel FRANÇAIS, Éléonore De TARLÉ, Mélanie ROUSSELET, Cécilia GERMAIN, Hugues GENDREAU, Hélène POIZOT, Stéphanie BRICAUD.

Secrétaire de séance : Éléonore DE TARLÉ

Date de convocation : 4 janvier 2021

Date d'affichage : 4 janvier 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Quorum : 6

Nombre de conseillers présents : 11

Pouvoirs : 0

Nombre de Votants : 11

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2021

Adoption du Procès-verbal du 4 décembre 2020

Madame le Maire soumet le procès-verbal de la dernière séance du Conseil Municipal au vote. Après avoir pris en compte la remarque de Monsieur Gabriel MOUSSAY, le compte rendu de la séance du 4 décembre 2020 est approuvé.

Adopté à 10 voix pour et 1 abstention

1. Engagement des dépenses avant le vote du budget 2021

Le Conseil municipal jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021 autorise Madame le Maire :

- à mettre en recouvrement les recettes et engager, liquider et mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année 2020,
- à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette,
- à mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

Adopté à l'unanimité

2. Participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de Coudray

L'ensemble du Conseil décide de verser la somme de **295.62 €**, participation pour les frais de fonctionnement d'un enfant de Châtelain scolarisé en classe élémentaire à l'école publique de Coudray.

Adopté à l'unanimité

3. Projet « Commerce de proximité » : dossiers de demande de subvention

Dans le cadre de son projet d'instauration d'une activité en centre-bourg afin de permettre la redynamisation de la vie du village et de développer l'attractivité de la commune, le Conseil Municipal décide :

- de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

- de présenter un dossier de demande de subvention régionale au titre du Fonds régional pour le développement des communes
- de présenter un dossier auprès du Conseil Départemental au titre du Plan Mayenne Relance.
- de présenter un dossier auprès de la Communauté de Communes au titre du Fonds Communautaire d'Aménagement des Territoires Ruraux (FCATR) – Volet 1 - Économie.
- d'autoriser Madame le Maire à signer tous documents
- d'autoriser Madame le Maire à solliciter toutes autres aides financières mobilisables, susceptibles de compléter le financement de cette opération, telles que présentées ;
- de valider le plan de financement suivant :

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
Postes de dépenses	Total HT	Plan prévisionnel de financement	Total HT
Lot 1	9 712.08	Apport public	121 362.16
Lot 2	3 390.50	État (DETR - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - Volet 3D- Réhabilitation, restauration, entretien ou construction des bâtiments communaux et intercommunaux	49 630.30
Lot 3	43 484.43	30% - Plafond 500 000€	
Lot 4	18 845.58	Région des Pays de la Loire - Pacte de la ruralité – Fonds régional pour le développement des communes	
Lot 5	11 895.20	20% -Plafond 50 000€	33 086.86
Lot 6	3 980.66	Département - Plan Mayenne Relance -	
Lot 7	963.00	EPCI - FCATR - Fonds Communautaire d'Aménagement du Territoire Rural - Volet 1 - Économie	30 000.00
Lot 8	50 162.87		
Lot 9	23 000.00	Autofinancement	44 072.16
Total HT	165 434.32		165 434.32

Adopté à 9 voix pour et 2 abstentions

4. Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

Le Conseil Municipal approuve l'instauration d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour les agents pouvant en bénéficier.

Adopté à l'unanimité

5. Création d'un Compte Épargne Temps

Le Conseil Municipal autorise la création d'un compte épargne-temps (CET) permettant au salarié d'accumuler des droits à congé rémunéré ou de bénéficier d'une rémunération (immédiate ou différée), en contrepartie des périodes de congé ou de repos non prises.

Adopté à l'unanimité

6. Remboursement des frais de garde pour les élus

Le Conseil Municipal approuve la prise en charge par la Commune des frais de garde pour les élus dans le cadre de leurs participations aux réunions ou commissions de conseiller municipal. Pour les communes de moins de 3500 habitants, les frais pris en charge par la Commune seront remboursés par l'État.

Adopté à l'unanimité

BILAN DES COMMISSIONS

- ✚ **Commission Enfance** : Madame le Maire a rencontré la chargée de clientèle de la société RESTORIA en charge de la restauration.
- ✚ **Commission Finances** : Réunion prévue le 9 janvier 2021.

QUESTIONS DIVERSES

- **Recensement de la population** : nous avons reçu les chiffres relatifs à la population légale de notre commune tels qu'ils ressortent du recensement de la population.
Notre commune a réalisé une enquête de recensement en janvier-février 2017. Ces chiffres ont été utilisés pour le calcul des populations légales. Ces populations correspondent à la situation 2018. La population totale est ainsi de 475 habitants.
- **Cérémonie des vœux du 23 janvier 2021** : Au regard des conditions sanitaires, la cérémonie des vœux ne peut être maintenue.
- **Echafaudage rue d'Anjou** : Un échafaudage va être dressé rue d'Anjou pendant 3 semaines à compter du samedi 16 janvier 2021. Une déviation va alors être mise en place pendant la durée des travaux.
- **Vente au déballage** : Une vente au déballage doit avoir lieu le samedi 16 janvier 2021 sur le parking de la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H45

Prochaine séance le vendredi 5 février 2021 à 20 h 30.

A Châtelain, le 16 janvier 2021
Rachel FRANÇAIS, Maire

